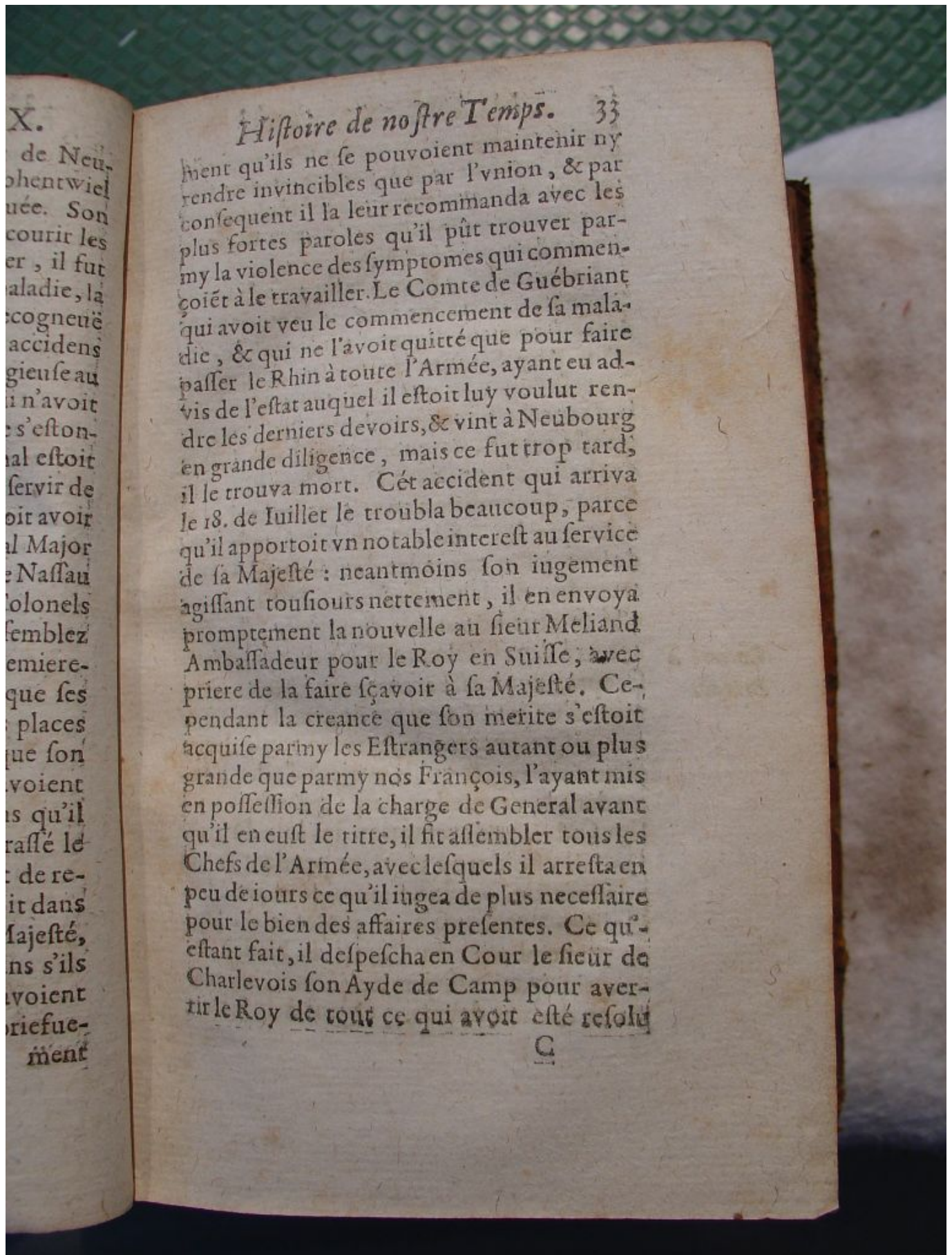


1639_033.jpg



X.

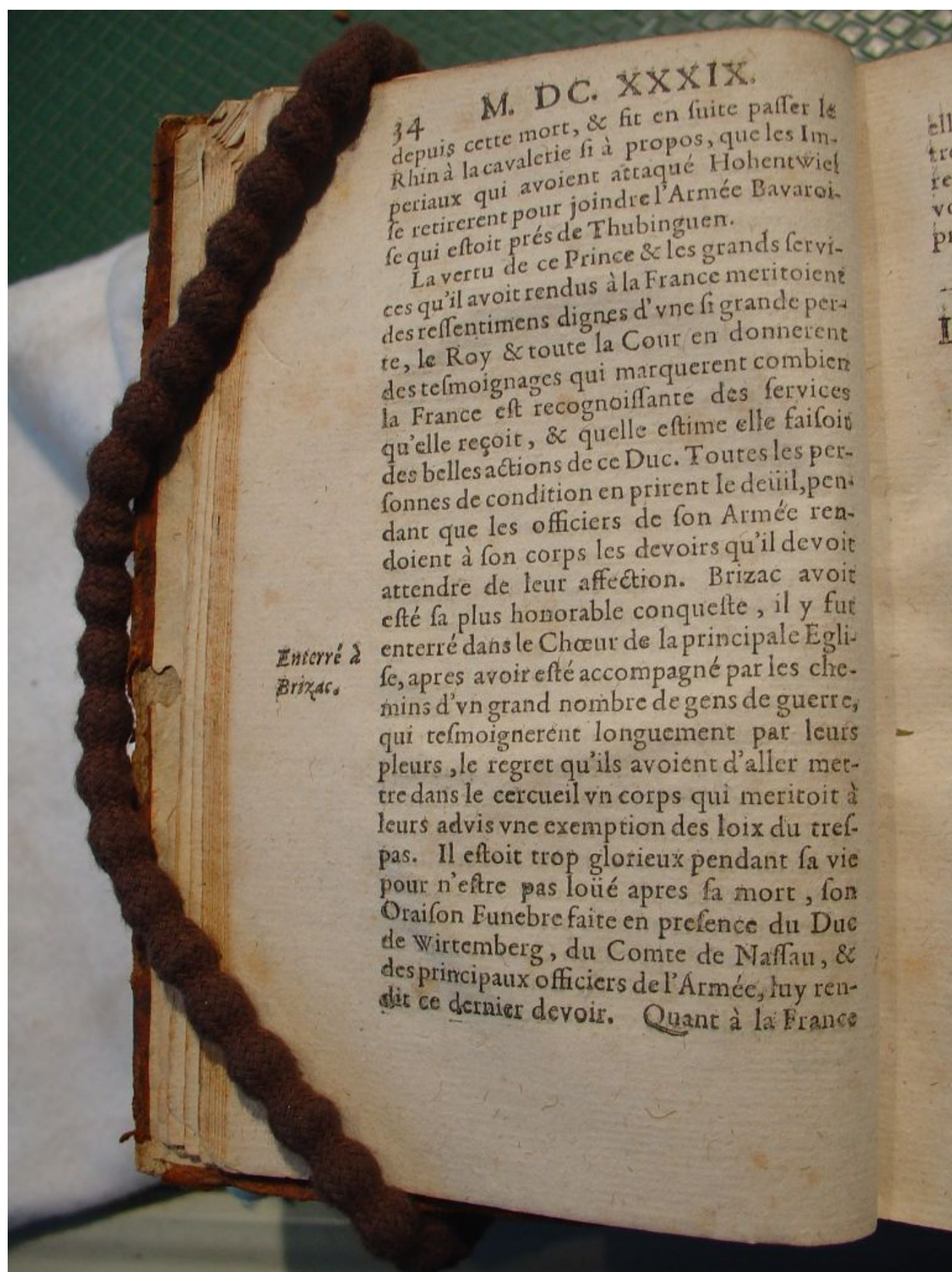
de Neu-
phentwiel
uée. Son
courir les
er, il fut
maladie, la
cogneuë
accidens
gieuse au
n'avoit
s'eston-
al estoit
servir de
oit avoir
al Major
e Nassau
olonels
semblez
emiere-
que ses
places
que son
voient
s qu'il
rassé le
de re-
it dans
Majesté,
ns s'ils
voient
riefue-
ment

Histoire de nostre Temps. 33

ment qu'ils ne se pouvoient maintenir ny
rendre invincibles que par l'union, & par
consequent il la leur recommanda avec les
plus fortes paroles qu'il pût trouver par-
my la violence des symptomes qui commen-
çoient à le travailler. Le Comte de Guébriant
qui avoit veu le commencement de sa mala-
die, & qui ne l'avoit quitté que pour faire
passer le Rhin à toute l'Armée, ayant eu ad-
vis de l'estat auquel il estoit luy voulut ren-
dre les derniers devoirs, & vint à Neubourg
en grande diligence, mais ce fut trop tard,
il le trouva mort. Cét accident qui arriva
le 18. de Juillet le troubla beaucoup, parce
qu'il apportoit vn notable interest au service
de sa Majesté: neantmoins son iugement
agissant tousiours nettement, il en envoya
promptement la nouvelle au sieur Meliand
Ambassadeur pour le Roy en Suisse, avec
prière de la faire sçavoir à sa Majesté. Ce-
pendant la créance que son merite s'estoit
acquise parmy les Estrangers autant ou plus
grande que parmy nos François, l'ayant mis
en possession de la charge de General avant
qu'il en eust le titre, il fit assembler tous les
Chefs de l'Armée, avec lesquels il arresta en
peu de iours ce qu'il iugea de plus necessaire
pour le bien des affaires presentes. Ce qu'
estant fait, il despescha en Cour le sieur de
Charlevois son Ayde de Camp pour aver-
tir le Roy de tout ce qui avoit esté resolu

C

1639_034.jpg



1639_035.jpg

Histoire de nostre Temps. 35

elle ne luy fut pas ingrate en cette rencon-
tre, il s'y trouva des esprits assez gene-
reux pour ne le priver pas de ce qu'il de-
voit attendre de sa vertu, en voicy des
preuves.

LA FRANCE EN DVEIL
au milieu de ses triomphes pour
la mort du Duc BERNARD
DE WEIMAR.

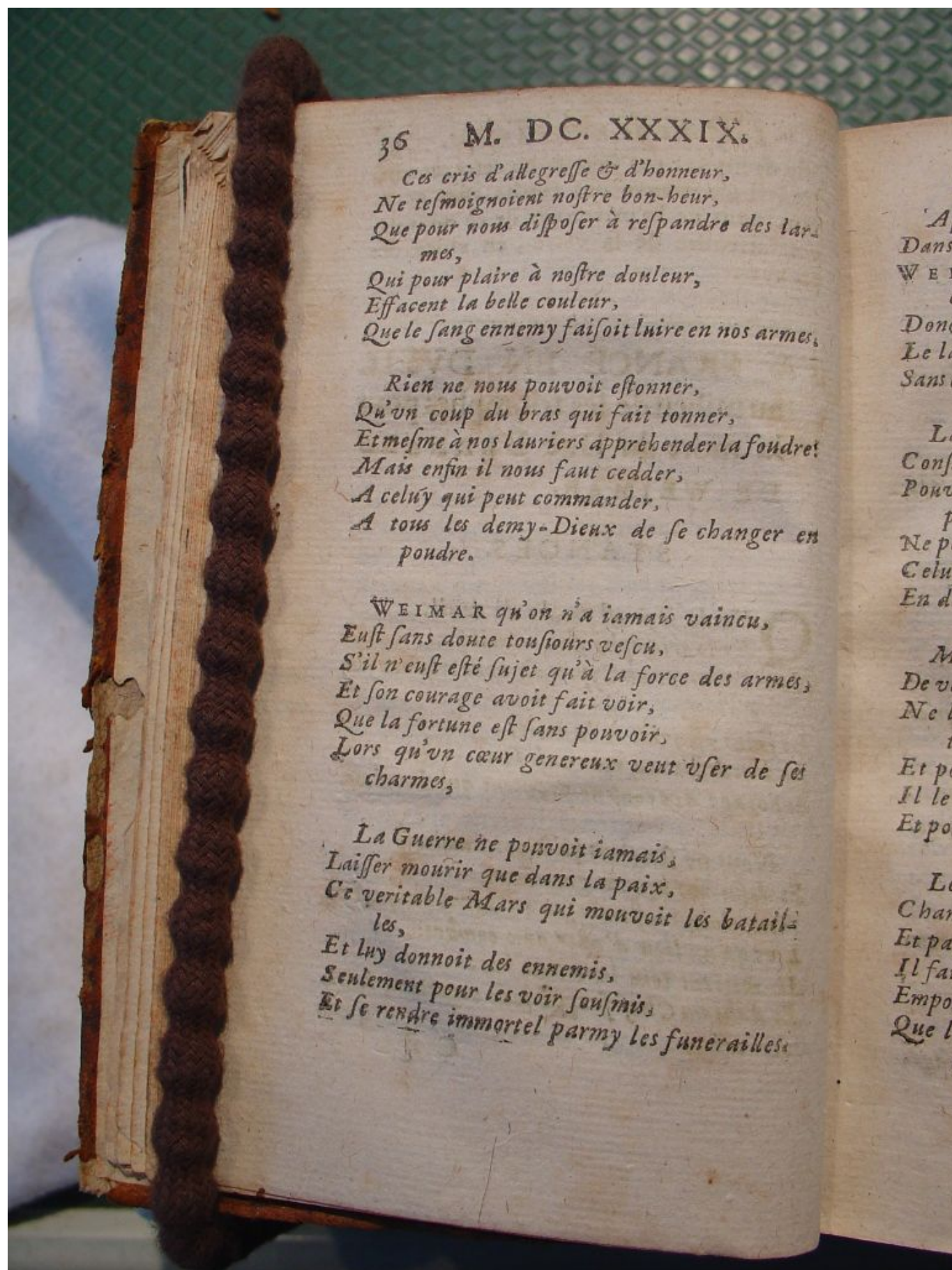
STANCES.

Que la joye est proche du deuil,
Et le triomphe du cercueil?
Nous trouvons un Cypres où nous trouvons la
Palme,
Le salut est joint à la mort,
Le bon destin au mauvais sort,
Et l'orage à ce coup ne provient que du calme.

Nous ne songions qu'à nos lauriers,
Et desia nos braves guerriers,
Pretendoient iustemēt faire d'autres conquestes,
Lors qu'au lieu d'aller aux combats,
Ils mettent tous les armes bas,
Et dans un Chef frappé tous regrettent leurs
testes.

C ij

1639_036.jpg



1639_037.jpg

Histoire de nostre Temps. 37

Après que GUSTAVE fut mort,
Dans un victorieux effort,
WEIMAR à son party conserva la vi-
toire,

Doncques elle ne pouvoit pas,
Le laisser courir au trespas,
Sans courir elle-mesme au tombeau de sa gloire.

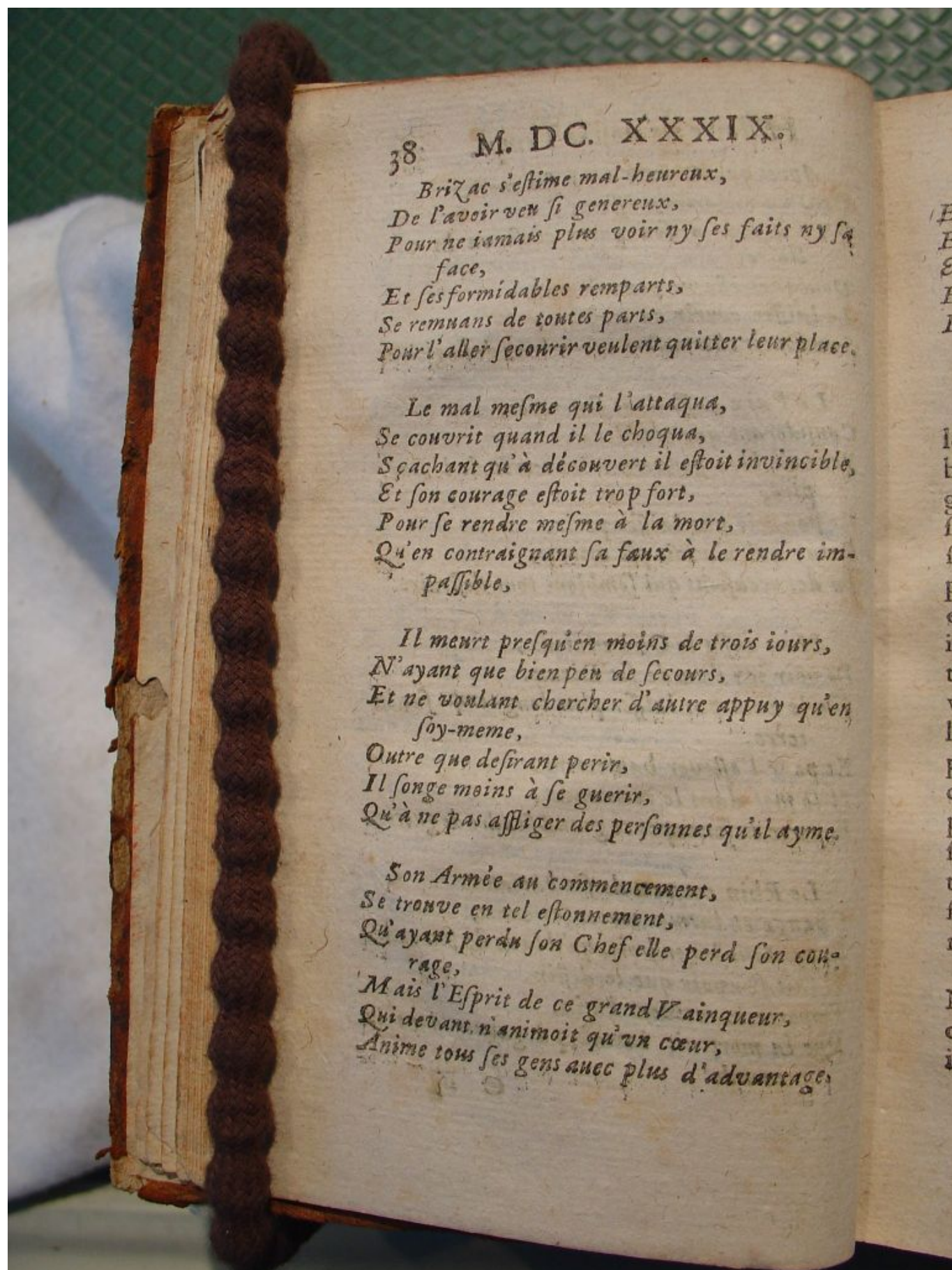
La Paix aussi dans son repos,
Considerant que cét Heros,
Pouvoit bien gouverner les terres de l'Em-
pire,
Ne pouvoit pas laisser perir,
Celuy qui n'avoit pû mourir,
En des occasions qui semblent tout détruire.

Mais enfin le Ciel envieux,
De voir icy l'un de ses Dieux,
Ne le veut pas laisser plus long-temps sur la
terre,
Et pour l'eslever hautement,
Il le met dans le monument,
Et porte en son repos ce grand foudre de guerre.

Le Rhin couvert de ses bateaux,
Change en larmes toutes ses eaux,
Et par tous les endroits qu'il lave de son onde,
Il fait sçavoir que le destin,
Emporte le meilleur butin,
Que la mort ait jamais pû gagner dans le
monde.

C ii

1639_038.jpg



38 M. DC. XXXIX.

Brizac s'estime mal-heureux,
De l'avoir ven si genereux,
Pour ne iamaïs plus voir ny ses faits ny sa
face,
Et ses formidables remparts,
Se remuans de toutes parts,
Pour l'aller secourir veulent quitter leur place.

Le mal mesme qui l'attaqua,
Se couvrit quand il le choqua,
Sçachant qu'à decouvert il estoit invincible,
Et son courage estoit trop fort,
Pour se rendre mesme à la mort,
Qu'en contraignant sa faux à le rendre im-
passible,

Il meurt presque en moins de trois iours,
N'ayant que bien peu de secours,
Et ne voulant chercher d'autre appuy qu'en
soy-meme,
Outre que desirant perir,
Il songe moins à se guerir,
Qu'à ne pas affliger des personnes qu'il ayme.

Son Armée au commencement,
Se trouve en tel estonnement,
Qu'ayant perdu son Chef elle perd son cou-
rage,
Mais l'Esprit de ce grand Vainqueur,
Qui devant n'animoit qu'un cœur,
Anime tous ses gens avec plus d'avantage.

1639_039.jpg

Histoire de nostre Temps. 39

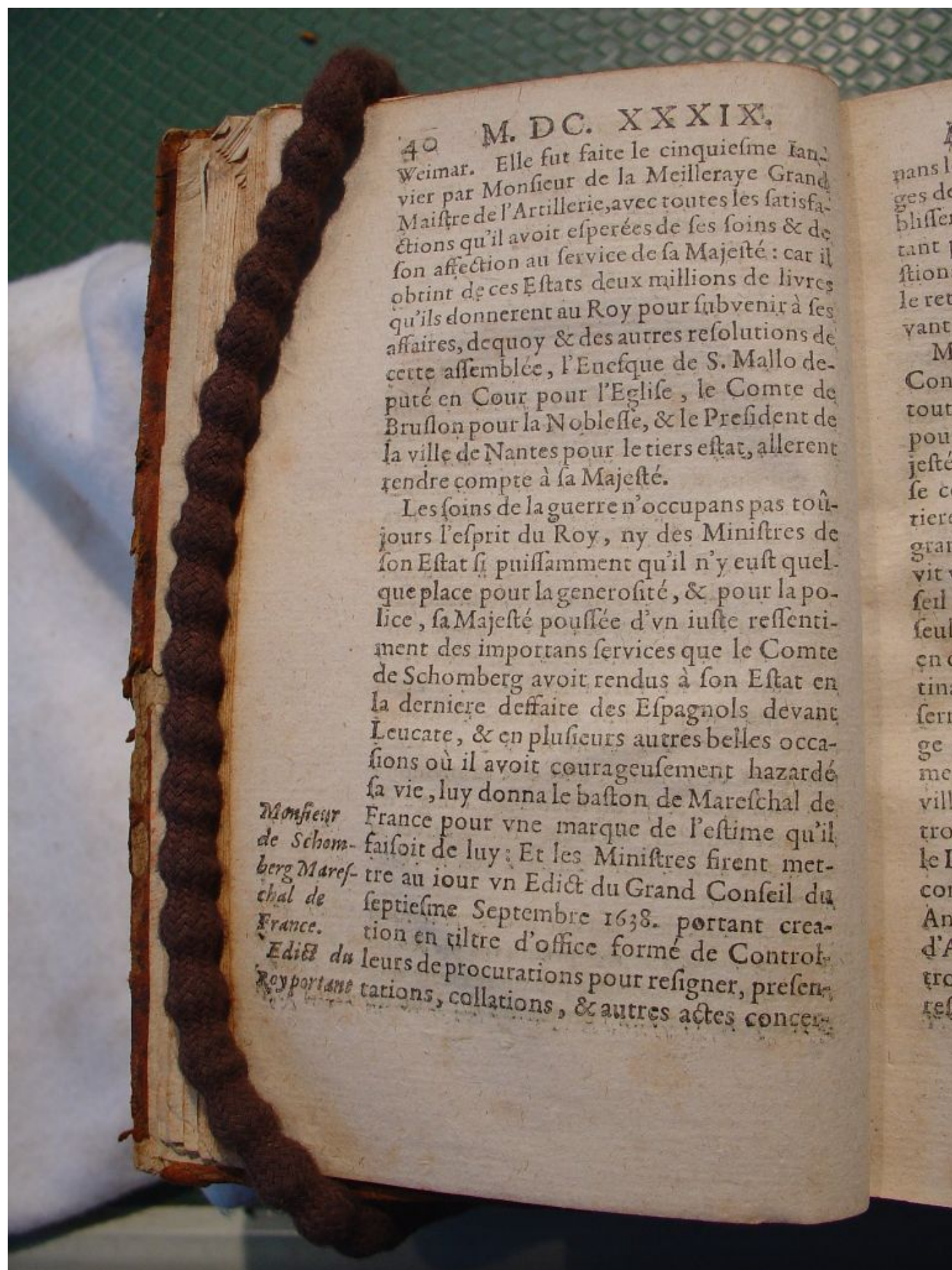
*La seule France reste en deuil,
Et quoy que loing de son cercueil,
Elle semble pourtant accompagner son ombre,
Elle croit perdre un de ses bras,
Et pour plaindre un si grand trespas,
Le Prince & les sujets ne font qu'un mesme
nombre.*

Si la valeur de ce Prince ne m'eust donné les mouvemens de le suivre iusqu'au tombeau, i'eusse discontinué les exploits pour garder l'ordre des temps, & dire des choses qui ont precedé son trespas : mais m'estant imaginé que l'esprit du Lecteur sera plus satisfait d'une suite d'histoires que d'un discours souvent interrompu, j'ay crû que ie devois chercher son contentement, & traiter au long cette matiere, sans le renvoyer à diverses rencontres, qui peut-estre luy eussent esté fort importunes. Voila pourquoy ie garderay tousiours ce mesme ordre dans toutes les narrations qui composeront ce volume, afin que la memoire soit soulagée, & qu'on ne soit pas obligé de tourner plusieurs fauilllets pour trouver la fin d'une affaire dont on aura veu le commencement.

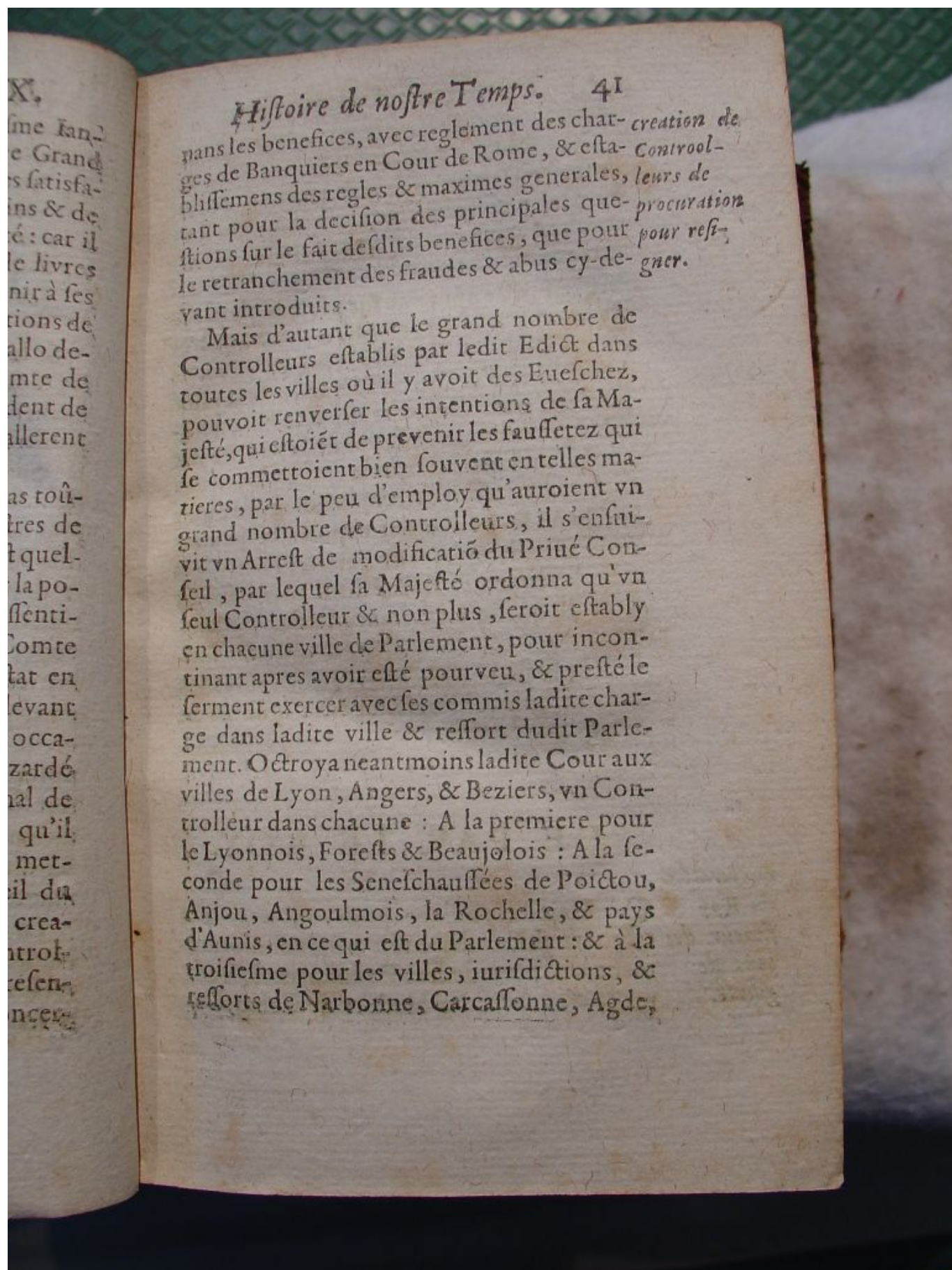
La closture des Estats de Bretagne venus à *Estats de* Nantes estant une des premieres pieces de *Bretagne* de cette année, sera aussi la premiere chose que *nus à Nan-* ie feray suivre aux conquestes du Duc de *tes,*

C iij

1639_040.jpg



1639_041.jpg

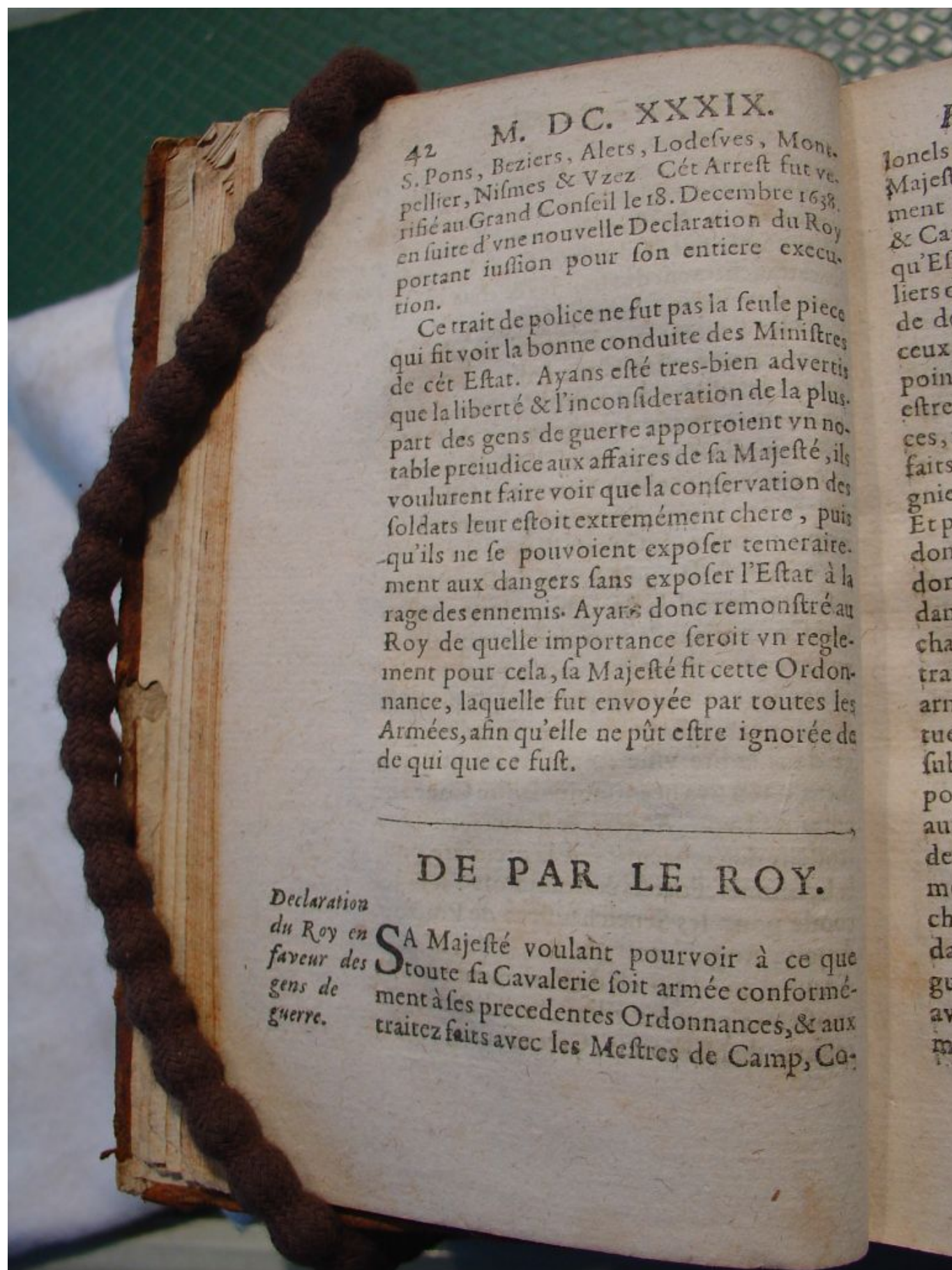


Histoire de nostre Temps. 41

ans les benefices, avec reglement des char-
ges de Banquiers en Cour de Rome, & esta-
blissemens des regles & maximes generales,
tant pour la decision des principales que-
stions sur le fait desdits benefices, que pour
le retranchement des fraudes & abus cy-de-
vant introduits.

Mais d'autant que le grand nombre de
Controleurs establis par ledit Edict dans
toutes les villes où il y avoit des Eueschez,
pouvoit renverser les intentions de sa Ma-
jesté, qui estoient de prevenir les faussetez qui
se commettoient bien souvent en telles ma-
tieres, par le peu d'employ qu'auroient vn
grand nombre de Controleurs, il s'ensui-
vit vn Arrest de modification du Priué Con-
seil, par lequel sa Majesté ordonna qu'un
seul Controleur & non plus, seroit establi
en chacune ville de Parlement, pour incon-
tinant apres avoir esté pourveu, & presté le
serment exercer avec ses commis ladite char-
ge dans ladite ville & ressort dudit Parle-
ment. Octroya neantmoins ladite Cour aux
villes de Lyon, Angers, & Beziers, vn Con-
troleur dans chacune : A la premiere pour
le Lyonois, Forests & Beaujolois : A la se-
conde pour les Seneschaussées de Poictou,
Anjou, Angoulmois, la Rochelle, & pays
d'Aunis, en ce qui est du Parlement : & à la
troisiesme pour les villes, iurisdicitions, &
ressorts de Narbonne, Carcassonne, Agde,

1639_042.jpg



42 M. DC. XXXIX.

S. Pons, Beziers, Alers, Lodesves, Montpellier, Nismes & Vzez. Cét Arrest fut verifié au Grand Conseil le 18. Decembre 1638. en suite d'une nouvelle Declaration du Roy portant iussion pour son entiere execution.

Ce trait de police ne fut pas la seule piece qui fit voir la bonne conduite des Ministres de cét Estat. Ayans esté tres-bien advertis que la liberté & l'inconsideration de la pluspart des gens de guerre apportoit vn notable preiudice aux affaires de sa Majesté, ils voulurent faire voir que la conservation des soldats leur estoit extremément chere, puis qu'ils ne se pouvoient exposer temerairement aux dangers sans exposer l'Estat à la rage des ennemis. Ayans donc remonstré au Roy de quelle importance seroit vn reglement pour cela, sa Majesté fit cette Ordonnance, laquelle fut envoyée par toutes les Armées, afin qu'elle ne pût estre ignorée de de qui que ce fust.

DE PAR LE ROY.

*Declaration
du Roy en
faveur des
gens de
guerre.*

SA Majesté voulant pourvoir à ce que toute sa Cavalerie soit armée conformément à ses precedentes Ordonnances, & aux traitez faits avec les Mestres de Camp, Co-

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan